

**Le mercredi 1<sup>er</sup> avril deux mille vingt-six** à dix-huit heures, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à la convocation en date du 23 mars 2026, sous la Présidence de Monsieur Eric BOUTROY.

**Etaient présents :**

Mme Emilie SANIEZ, Mr Adrien BOLLART, Mme Judith DELAMAERE, Mr Ludovic LEFEBVRE, Mme Rose

DUQUESNE, Mr Alexandre LEJOSNE, Mme Sandra VÉRON, Mr Louis KALTENBACH, Mme Marie-France DEMEULEMEESTER, Mr Didier HAMY.

Madame Rose DUQUESNE, élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

1) Mise en place des différentes Commissions Communales soit les listes ci-dessous :

- **Travaux – Environnement**

Adrien BOLLART, 2<sup>ème</sup> Adjoint

05, Rue de l'église

Ludovic LEFEBVRE

N° 04 Rue de l'église

Marie-France DEMEULEMEESTER

17, Résidence Le Bosquet

- **Finances**

Emilie SANIEZ, 1<sup>ère</sup> Adjointe

5, Rue de la Mer

Adrien BOLLART, 2<sup>ème</sup> Adjoint

5 Rue de l'église

Judith DELAMAERE, 3<sup>ème</sup> Adjointe

16, Route de Peuplingues

Alexandre LEJOSNE, Conseiller

N° 90 Rte de Peuplingues

- **Urbanisme**

Emilie SANIEZ, 1<sup>ère</sup> Adjointe

5, Rue de la Mer

Adrien BOLLART, 2<sup>ème</sup> Adjoint

5 Rue de l'église

Judith DELAMAERE, 3<sup>ème</sup> Adjointe

16, Route de Peuplingues

Ludovic LEFEBVRE

N° 04 Rue de l'église

Louis KALTENBACH

N° 03 Hameau du Tap-Cul

Didier HAMY

N° 86 Route de Peuplingues

- **Information**

Judith DELAMAERE, 3ème Adjointe  
16, Route de Peuplingues  
Et tous les membres du Conseil Municipal

- Comité des fêtes

**LE BUREAU**

Eric BOUTROY, Maire N° 03 Rue de l'église  
Sandra VÉRON, Présidente N°19, Résidence le CAP  
Florence DUFOSSÉ 1<sup>er</sup> Vice-Présidente  
David NOYELLE, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Adrien BOLLART, Trésorier N° 05 Rue de l'église  
Rose DUQUESNE, Secrétaire 15 Bis, Rue à Vaches

**Tous les conseillers :**

Arlette BOURDON  
Fabrice BOURDON  
Virginie DEREGNEUCOURT  
Vincent PELINSKI  
Hervé SANTRAIN  
Pierrick VERON  
Gertrude LEJOSNE  
Gonzague DELAMAERE  
Guy DEMEULEMEESTER  
Christine LEDRU  
Jérémy TERRAL  
Catherine VEROVE  
Louis BOUTROY

**2) Election des délégués qui siègeront dans les syndicats intercommunaux, soit :**

- **Agglomération de Calais Terres & Mers**

Eric BOUTROY, Maire N° 03 Rue de l'église  
Emilie SANIEZ, 1<sup>ère</sup> Adjointe N° 05, Rue de la Mer

- **S.I.R.B**

- **F.D.E**

BOUTROY Eric, Maire  
3 Rue de l'église– 62179 Escalles  
Emilie SANIEZ, 1<sup>ère</sup> Adjointe  
5, Rue de la Mer

- **EDEN 62**

<p><b>- Adrien BOLLART,</b> <b>2<sup>ème</sup> adjoint</b> 5 Rue de l'église - 62179 Escalles</p> <p>Tél : 06.79.05.35.14 <a href="mailto:adrien.bollart@yahoo.fr">adrien.bollart@yahoo.fr</a></p>	<p><b>- Didier HAMY</b> 86, route de Peuplingues - 62179 Escalles</p> <p>Tél : 06.70.97.66.21 <a href="mailto:didier.hamy@outlook.fr">didier.hamy@outlook.fr</a></p> <p><b>Ludovic LEFEBVRE</b> 4 Rue de l'église - 62179 Escalles</p> <p>Tél : 06.48.90.04.00 <a href="mailto:ludoo62@hotmail.fr">ludoo62@hotmail.fr</a></p>
--	---

**3) Election des membres de la Commission d'appel d'offres.**

**TITULAIRES**

Judith DELAMAERE, 3<sup>ème</sup> Adjointe  
16 Route de Peuplingues – 62179 ESCALLES  
Rose DUQUESNE,  
15bis, rue à Vaches  
Louis KALTENBACH,  
3 Hameau du Tap-Cul

## SUPPLEANTS

Alexandre LEJOSNE,  
Didier HAMY,  
Sandra VÉRON

4) Election des membres de la Commission d'impôts directs

## TITULAIRES

Didier HAMY  
Bernard BOUTROY  
Louis BOUTROY  
Nathalie LIETARD  
Rose DUQUESNE  
Adrien BOLLART  
Catherine VEROVE  
Gertrude LEJOSNE  
Alexandre LEJOSNE  
Franck FOURTOUIL

## SUPPLEANTS

Louis KALTENBACH  
Hervé SANTRAIN  
Frédéric HENNEBERT  
Benoit MUCHERY  
Marie-Pierre DUQUESNE  
Judith DELAMAERE  
Jérémy TERRAL  
Florence DUFOSSÉ  
Claude BOURNISIEN  
Marie-France DEMELEUMEEESTER

### Election des membres de la Commission électorale.

Madame Catherine BOUTROY, Déléguée de Justice

Madame, Gertrude LEJOSNE, Déléguée d'Administration

Madame Rose DUQUESNE, Conseillère

- 6) Délibération autorisant le Maire à effectuer le règlement des **marchés de travaux**, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant et dans la limite des crédits inscrits au budget.



## 8) Délégations aux Adjointes (Arrêté du Maire)

<b>LISTE DU MAIRE ET DES 3 ADJOINTS DELEGATIONS ET - SIGNATURES -</b>			
	<b>Fonctions</b>	<b>Délégations</b>	<b>Signatures</b>
<b>Eric BOUTROY,</b> 03 Rue de l'église 62179 ESCALLES	<b>Maire,</b>		
<b>Emilie SANIEZ,</b> 10 Rue de la Mer 62179 ESCALLES	<b>1<sup>ère</sup> Adjointe,</b>	<b>Etat Civil – Urbanisme Information – Fleurissement – Action sociale – Animation</b>	
<b>Adrien BOLLART,</b> 05 Rue de l'église 62179 ESCALLES	<b>2<sup>ème</sup> Adjoint,</b>	<b>Etat Civil – Finances – Travaux /Environnement – Urbanisme Information</b>	
<b>Judith DELAMAERE</b> 16, Route de Peuplingues 62179 ESCALLES	<b>3<sup>ème</sup> Adjointe,</b>	<b>Etat Civil – Animation Information – Fleurissement – Action sociale- Finances</b>	

## 9) Informations et Questions diverses.

Monsieur le Maire informe que le tracteur-tondeuse actuel sera remplacé car ce dernier a déjà 14 ans et commence à fatiguer.

Une subvention auprès de l'agglomération de CALAIS sera demandée pour aider au financement de ce dernier.

### Ecole F. DOLTO

Depuis plusieurs années les parents d'élèves ainsi que l'enseignante demandent la création d'un préau dans la cour de l'école F. Dolto afin de protéger au mieux les élèves lors de mauvais temps lors des récréations.

Celui-ci verra le jour en 2026 après une dépose d'un permis de construire auprès des services de l'urbanisme de Calais.

Le blockhaus de la rue de la mer est dangereux de par sa hauteur sans aucune sécurisation autour. De très nombreuses personnes dont beaucoup d'enfants marchent dessus.

Le conseil municipal propose de le sécuriser en 2027.

Celui-ci étant sur le domaine public maritime la mairie verra avec qui discuter de ce sujet délicat.

Le bassin d'orages de la Folle Emprise semble ne plus être suffisant lors des grosses intempéries. La création d'un bassin supplémentaire serait peut-être envisagée dans les années futures.

La vitesse des automobilistes traversant le village reste d'actualité. Aussi une limitation de vitesse à 30 km/h serait judicieuse afin de ralentir tous ces flux, notamment touristique à l'approche de la période estivale 2026.

La réunion s'est terminée à 20h15.